

Jean-Louis Lang, un parcours exemplaire en psychiatrie infanto-juvénile

An exemplary course in child psychiatry

Bernard VOIZOT*

*Psychiatre,
Psychanalyste,
53 boulevard Saint-
Jacques, 75014 Paris,
France.
[bernard.voizot@
wanadoo.fr](mailto:bernard.voizot@wanadoo.fr)

Pendant l'occupation, Jean-Louis Lang fut externe des hôpitaux de Paris à 20 ans, engagé volontaire ensuite, il passa l'internat des hôpitaux psychiatriques de la Seine en 1949. Chef de clinique de George

Heuyer à la Salpêtrière il resta ensuite attaché à la consultation puis au laboratoire de psychothérapie de la clinique de psychiatrie infantile.

De 1950 à 1966, Jean-Louis Lang occupa le poste de conseiller technique de l'association régionale de sauvegarde de l'enfance de l'adolescence (ARSEA) qui devint ensuite le CREAI, centre régional de Paris pour l'enfance et l'adolescence inadaptée. Il créa d'abord le CMPP Louis Grenaudier, rue Grenaudier à Paris 14^e, puis en 1964, avec Colette Hersent, l'Externat Médico-pédagogique de Jouy-en-Josas qui fut ensuite complété par l'hôpital de jour. Au moment de la mise en place de la sectorisation de psychiatrie infanto-juvénile, il fut nommé responsable du secteur 14 E qui associait les institutions de jour et la consultation médico-psychologique de Vélizy.

Sa participation à la rédaction des textes réglementant le fonctionnement des établissements l'a conduit à maintenir la présence d'un point de vue psychiatrique dynamique dans de nombreuses commissions d'agrément et de conseiller technique au plan régional.

Parallèlement à cette activité clinique et institutionnelle, Jean-Louis Lang fut professeur associé puis directeur de recherche à l'UER des sci-

ences humaines cliniques de Paris VII. Son souhait de voir se constituer des équipes pluridisciplinaires l'a amené à enseigner à l'école des psychologues praticiens, au centre de formation des éducateurs spécialisés et des écoles de service social.

Soucieux de confronter la clinique de l'École française de psychiatrie infanto-juvénile à l'apport des collègues étrangers, Jean-Louis Lang se rendit pour un premier voyage d'étude aux Pays-Bas en 1953. Il put ainsi élaborer les premiers textes ministériels organisant le fonctionnement des institutions pour enfants inadaptés. Ses liens avec les équipes québécoises lui permirent aussi d'appréhender la dimension sociale du travail qui était effectué dans la communauté. Il est resté longtemps engagé dans les relations avec les sociétés scientifiques des autres pays en particulier à l'occasion des congrès internationaux.

Les choix

Comme de nombreux autres collègues qui ont influencé le développement de la psychiatrie infanto-juvénile en France, Jean-Louis Lang a constamment référé sa clinique à la psychanalyse. D'autres pourront décrire ce qu'il a pu apporter à la vie de l'Association Psychanalytique de France et aux groupes scientifiques s'attachant à promouvoir la psychanalyse de l'enfant. Ayant fait le choix d'associer une pratique institutionnelle auprès des enfants déficients mentaux et psychotiques avec le métier de psychanalyste, il a maintenu son souci de la transmission auprès de tous

ceux avec qui il a travaillé et de ceux qui ont suivi son enseignement universitaire.

Choisir de relier la réflexion institutionnelle à la pratique psychanalytique l'a conduit à toujours penser les modalités d'analyse du fonctionnement du cadre institutionnel. Donner de son temps pour les commissions administratives était aussi un engagement fort dans la prise des responsabilités concernant l'évolution du secteur médico-social. Il y rencontra nombre de collègues, de pédagogues spécialisés directeurs d'établissement, responsables administratifs et des politiques. Au moment où se mettaient en place les institutions et les réglementations, la dynamique de création primait même si les obstacles étaient nombreux. La compréhension de tout ce qui sous-tendait cette démarche doit être transmise à nos collègues les plus jeunes pour que cette culture du rapport que le clinicien peut entretenir avec les autorités administratives et réglementaires permette la poursuite du développement de la psychiatrie infanto-juvénile. Il s'est efforcé de résumer les principaux aspects de sa démarche dans le livre « *Psychanalyse et institutions pour enfants* » auquel j'ai participé [1].

La réflexion clinique et psychopathologique

Jean-Louis Lang s'est efforcé de transmettre les références de sa clinique dans plusieurs ouvrages en particulier : « *Aux frontières de la psychose infantile* » [2], « *Introduction à la psychopathologie infantile* » [3] et « *Psychopathologie psychanalytique de l'enfant* » [4]. Dans le cadre de cette présentation, je me centrerai surtout sur les aspects qui sont présents dans le livre « *Psychopathologie psychanalytique de l'enfant* » [4].

Dans cet ouvrage [4], il a souhaité décrire la constitution de structures nouvelles dans le cadre du développement du sujet. Il ne s'agit pas de trouver d'abord une cause à ce qui est observé mais de se laisser porter par le mouvement de la rencontre avec ses moments de surprise et de comprendre ce qui se déroule. Pour Jean-Louis Lang, la psychopathologie concerne la rencontre avec une personne, un enfant mais aussi son environnement.

La psychopathologie s'appuie sur une classification, mais elle s'efforce de décrire un abord psychodynamique. Cela s'oppose complètement à l'étiquetage de syndromes dont la découverte impliquerait un traitement spécifique. Par ailleurs, ceux qui simplifient le rapport de l'organisation mentale à une dialectique du type : désir-interdit, hallucination de satisfaction-réalité, méconnaissent les différentes formes de ces rapports dialectiques dans leur genèse, dans leur fixité ou dans leur devenir.

La psychopathologie infantile est concernée par le développement de l'enfant. Or, la notion de

mise en latence est insuffisamment prise en compte. Établir le rapport entre la psychopathologie et le développement constitue une démarche complexe car le développement est plurifactoriel. Il est important de rappeler qu'une vue simpliste du comportement rapporté simplement à une procédure cognitive du fonctionnement cérébral court-circuite les fonctionnements secondarisés, les fonctionnements complexifiants et l'aléatoire puisqu'il s'agit d'un mouvement de désir imprévu.

Dans la conception psychanalytique du développement, l'enfant n'est pas un modèle. L'infantile est un mode de fonctionnement qui existe, et qui se trouve réorganisé par le rapport au monde extérieur, le changement corporel, physique et mental. Jean-Louis Lang montre que nous pouvons approfondir certains concepts et en particulier la notion de concept limite et la dimension de l'après-coup. En effet, il insiste sur la dimension conflictuelle et sur la compréhension du fonctionnement mental dans son rapport à l'extérieur, dans son rapport avec soi et avec les trois perspectives freudiennes : dynamique, topique et économique.

Une partie de la réflexion de Jean-Louis Lang a porté sur l'en-deçà de la névrose infantile. La névrose infantile est une névrose actuelle et la seconde, la névrose de l'enfant, marquerait l'achoppement des processus de névrotisation au cours du développement libidinal. Ainsi, les conflits archaïques et l'Œdipe seraient l'occasion et, par ailleurs, la cause du maintien d'une dynamique conflictuelle perturbant les capacités de l'enfant. Ces éléments cliniques permettent de mieux définir l'évolution des comportements des enfants pris dans la dynamique du soin institutionnel

Grâce au soin institutionnel, l'évolution favorable des états limites peut s'effectuer vers la névrotisation à la condition que les membres de l'équipe soient sensibles aux ébauches d'organisation névrotique des comportements, c'est-à-dire à la mise en place d'un meilleur Surmoi protecteur car il limite l'aire de la responsabilité.

L'engagement dans la réglementation de la création des institutions

Ceux qui ont eu la chance de conserver les numéros de la revue sauvegarde de l'enfance des années 1950-1960 peuvent trouver dans les comptes-rendus des congrès de l'UNAR la représentation de la dynamique qui s'attachait à l'enfance en difficulté et en particulier aux enfants dits inadaptés et insuffisants mentaux. En tant que conseiller technique de l'ARSEA de Paris, Jean-Louis Lang y a pris une grande part. Il n'est pas possible de rendre compte de tous les aspects du travail réalisé par Jean-Louis Lang dans ce poste, mais il est exemplaire de ce qu'un

psychiatre d'enfants, psychanalyste, a pu réaliser comme conseiller technique. Au moment où de nombreuses créations étaient réalisées par des associations de parents, de grandes associations nationales ou des services publics, la fonction de conseiller technique permettait d'accompagner ces groupes de personnes dans l'élaboration d'un cadre institutionnel innovant.

Je propose donc un survol de la dynamique qui était à l'œuvre au cours de ces années. C'était le moment où se développaient les prises en charge par la Sécurité sociale, où l'action sociale pour l'enfance commençait à pouvoir intervenir dans le trajet des familles en difficulté, où l'éducation nationale, les services du ministère de la justice s'efforçaient de prendre leur part à l'aide apportée aux enfants dits inadaptés. Tout était à faire. L'esprit du programme de la Résistance et les souhaits de développer une société nouvelle valorisaient la démarche des créateurs.

La lecture des congrès de l'UNAR montre la qualité de l'élaboration des personnes et des structures administratives auxquelles elles appartenaient. Tout n'était pas simple, des erreurs ont été faites mais un esprit d'innovation et de respect des personnes primait.

On peut examiner avec condescendance les travaux du congrès de Toulouse en octobre 1956. On y parle des garçons ou de filles caractériels, des débiles légers, des garçons ou des filles arriérés semi-éducables. Les jeunes sont caractérisés par leur trouble le plus important mais ils sont toujours considérés comme des personnes dans une perspective pluridisciplinaire. Par ailleurs, des responsables des différents ministères présentent des rapports sur les actions en cours comme par exemple : « perspective de l'aide sociale dans le travail des handicapés des infirmes par l'inspecteur général de la santé publique et de la population et le sous-directeur de l'aide sociale ». L'action de la Sécurité sociale en faveur des jeunes inadaptés est présentée par la conseillère nationale de la Fédération nationale des organes de Sécurité sociale et la perspective législative de l'arrêt « adaptation du réemploi » est exposée par un ancien ministre, présidente de l'une des associations régionale de sauvegarde. Les allocutions de clôture sont prononcées par des directeurs des services ministériels.

On sent à quel point le mouvement de création de structures et de services réunissait ceux qui pouvaient penser et réaliser l'action auprès des enfants avec ceux dont la fonction était l'organisation administrative et financière des services et des établissements.

Je prendrai pour exemple l'exposé introductif et la synthèse des travaux de la commission consacrée aux débiles légers qui ont été réalisés par Jean-Louis Lang au congrès de l'UNAR qui

s'est tenue à Paris en novembre 1964. Ils étaient centrés sur le thème éducation et traitement des insuffisants mentaux. Le bilan des résultats des actions entreprises et des méthodologies employées perspectives d'avenir.

Les travaux préparatoires de la commission l'ont conduite à rejeter toute perspective statique concernant la déficience, à retenir essentiellement la perspective dynamique et structurale reconnaissant tout ce que cette position doit à la psychologie dynamique et plus particulièrement aux conceptions psychanalytiques et en recommandant la prudence dans les applications pratiques qu'elle peut suggérer, enfin de reconsidérer ce que la perspective psychosociale peut apprendre.

Jean-Louis Lang aborde ensuite un point délicat qui consiste à délimiter la catégorie dite des débiles légers qui devraient être pris en charge par l'Éducation nationale alors que les arriérés profonds dépendraient des structures de la santé. Afin que l'enfance inadaptée ne soit pas écartelée entre deux ministères qui chercheraient à s'approprier leur clientèle particulière, une coordination des directions ministérielles apparaît indispensable. Cette commission a permis de dresser un état des lieux. Des insuffisances sont encore importantes mais la multiplication des établissements, des classes de perfectionnement, les extensions des prises en charge par la Sécurité sociale et l'introduction de méthodes nouvelles sont à porter à l'actif de tous les services et les professionnels de l'enfance inadaptée ainsi que des associations de parents. Les communications de cette commission ont porté sur les principes du travail d'équipe, les aspects pédagogiques, le rôle du psychiatre, la place prise par les psychothérapies et le travail social et le rôle des parents.

La qualité de la synthèse des travaux de la commission par Jean-Louis Lang nous permet d'approcher son style et sa démarche. Prenant appui sur les travaux des congrès antérieurs en particulier celui de Lyon, il met en valeur la complexité des problèmes qui se posent aux équipes. Cette perspective s'oppose à une simplification qui réduirait cet enfant à la simple déficience intellectuelle et aux difficultés d'apprentissage qui en sont les conséquences. En parlant du travail de partenariat, il développe ce que nous découvrirons ensuite sous le nom du travail d'équipe. Ceci lui permet d'introduire les principes directeurs de l'action des différents services et des catégories professionnelles. Il termine comme il le faisait souvent par la présentation des souhaits que cette commission propose au service de tutelle. Ce programme large pluridisciplinaire vise à ce que les changements réalisés par quelques petites équipes puissent se développer à l'ensemble du champ des services et établissements qui s'attachent à l'en-

fance inadaptée. Il plaide aussi pour que les crédits importants de recherche scientifique soient affectés à des monographies permettant d'apprécier les méthodes les moyens mis en œuvre et les résultats.

Comme Serge Lebovici et Roger Mises, et bien d'autres, Jean-Louis Lang a constamment explicité aux autorités politiques les données techniques et leurs implications institutionnelles à fin d'éclairer les choix que ces politiques devraient faire.

Lier la recherche clinique, la pratique individuelle de la psychanalyse et l'exercice des responsabilités institutionnelles, à un dialogue avec les services ministériels a toujours été une tâche complexe. L'expérience acquise pendant toutes ces années nous a montré cependant que ce lien entre le professionnel et le responsable administratif était indispensable pour qu'un travail d'équipe pluridisciplinaire insérée dans la communauté puisse se réaliser dans la continuité et dans la durée.

Le clinicien, l'enseignant, le chercheur

Clinicien, enseignant et chercheur, Jean-Louis Lang a toujours cherché à travailler au plus près de la réalité de la vie des patients. Il s'est efforcé de lutter contre la tendance des équipes à simplifier leur abord de la dynamique des patients et des familles. On a toujours tendance à désigner une mauvaise prise en charge, une mauvaise orientation et donc de dégager des normes permettant de simplifier notre jugement. À cette perspective qui consiste à présenter des options théoriques à partir d'éléments statistiques recueillis au cours de recherches simplifiées, il a tenu à affirmer qu'il était toujours possible d'opposer un travail réalisé dans la complexité.

Jean-Louis Lang s'est efforcé de montrer comment la pluralité des facteurs pouvait intervenir dans l'évolution d'un jeune. Ainsi en soutenant des études monographiques sur des cas, il est possible de se rendre compte des facteurs qui influencent la situation d'un enfant ou d'un adolescent dans sa famille et leur fonctionnement

psychique. Il a toujours affirmé qu'il était important de dégager des lignes de force autour desquelles pouvait s'articuler et s'interpréter les changements chez les patients. La perspective structurale qu'il présentait était toujours nuancée de l'appréciation des conditions qui pouvaient modifier le changement du mode de vie des jeunes. Mettre en évidence ce qui se répète et à l'opposé ce qui permet un changement a toujours été sa ligne de conduite dans sa fonction d'enseignant et de directeur de recherche.

L'animateur d'équipes

En s'opposant aux excès d'une théorisation trop abstraite, Jean-Louis Lang a toujours voulu relier la réflexion théorique à la rencontre avec les patients. Il a transmis son style de pensée aux soignants et aux éducateurs membres de l'équipe, aux enseignants et à l'entourage des jeunes handicapés mentaux. Il n'est jamais simple d'incarner le leader d'un groupe et de maintenir une position de questionnements et de progrès. Au terme de l'exercice de la fonction de responsable de l'ensemble institutionnel de Jouy-en-Josas et du Secteur 14 E des Yvelines, il a pu constater que le style de travail qu'il avait donné à ces équipes s'est poursuivi dans la pratique, dans l'élaboration théorique, mais aussi dans la création de nouveaux établissements. Il a su à la fois diriger, transmettre puis s'effacer ensuite pour laisser la pleine responsabilité à ceux qui lui ont succédé.

L'ami

Que ce soit dans le groupe de ses amis de lycée, avec ses contemporains au moment des études de médecine, au sein de ces collègues psychanalystes de l'APF, Jean-Louis Lang a su créer et maintenir des liens forts qui poursuivaient les relations qu'il avait nouées au cours de sa vie. Il mettait toute sa ténacité à poursuivre les projets entrepris jusqu'à leur aboutissement, cela faisait de lui un homme à qui beaucoup de personnes ont accordé leur confiance. Ce n'était pas en vain, car il est toujours resté fidèle en amitié. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Lang JL. *Psychanalyse et institutions pour enfants*. En collaboration avec Bernard Voizot. Collection *Le fil rouge*. Paris : PUF, 2002.

2. Lang JL. *Aux frontières de la psychose infantile*. Collection *Le fil rouge*. Paris : PUF, 1978.
3. Lang JL. *Introduction à la psychopathologie infantile*. Paris : Dunod, 1979.
4. Lang JL. *Psychopathologie psychanalytique de l'enfant*. Paris : L'Harmattan, 2000.